

## Borne active la cellule interministérielle de crise

05/08/2022 | Terre-net Média

**Face à une « sécheresse exceptionnelle » et une « situation historique que traversent de nombreux territoires », la Première ministre Elisabeth Borne a décidé d'activer la cellule interministérielle de crise, a annoncé vendredi Matignon.**

Elle se réunira dans la journée, selon une source gouvernementale. « Cette **sécheresse** est la plus grave jamais enregistrée dans notre pays » et « les **prévisions météo** laissent présager que la situation pourrait perdurer sur les 15 prochains jours, voire devenir plus préoccupante encore », souligne Matignon.

« La sécheresse exceptionnelle que nous connaissons actuellement prive d'eau de nombreuses communes et est un drame pour nos agriculteurs, nos écosystèmes et la biodiversité », ajoutent les services de la Première ministre dans un communiqué. Cette absence de pluie « est aggravée par l'accumulation de vagues de chaleur successives qui viennent renforcer l'évaporation et les besoins en eau », explique cette source.

À lire aussi > [Sécheresse historique et canicule mettent à mal l'agriculture française](#)

« Face à cette situation historique », la Première ministre a décidé d'activer la **cellule interministérielle de crise** et appelle chacun à préserver nos ressources en eau », écrit Matignon.

W

*L'épisode de sécheresse que nous vivons dans toute la France métropolitaine est historique. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, j'active la cellule interministérielle de crise.*

*Ensemble, soyons responsables : préservons nos ressources en eau. <https://t.co/lkPLO31Wu5>*

— **Élisabeth BORNE** (@Elisabeth\_Borne) August 5, 2022

Cette cellule doit permettre « d'assurer une remontée d'information régulière par les Préfets de département des zones les plus touchées, d'anticiper l'activation éventuelle des plans ORSEC "eau" pour les agglomérations concernées et de coordonner les mesures de sécurité civile nécessaires (approvisionnement en eau des communes, livraison d'eau potable, etc.) », selon cette source.

Elle assurera aussi un suivi « des impacts de cette sécheresse pour nos infrastructures de production d'énergie et de transport et pour notre secteur agricole, notamment le secteur de l'élevage ».

**Elisabeth Borne** a demandé aux Préfets de réunir, « dès la semaine prochaine, dans chaque zone de tension les commissions locales de l'eau et, lorsqu'elles existent, les autres structures de concertation locale de gestion de l'eau » afin de « définir la priorisation des usages en cas de nécessité ».

« Des mesures de restriction ont été prises et le seront partout où cela est nécessaire afin de garantir les usages prioritaires de santé, de sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable », précise encore Matignon.

Jeudi, 93 départements faisaient l'objet de **restrictions d'eau** dont 62 sont considérés en crise, le niveau d'alerte le plus élevé. Depuis mercredi, la Creuse et la Nièvre les ont rejoints. Le débat fait d'ailleurs rage sur les réseaux sociaux autour des dérogations accordées aux golfs qui peuvent encore arroser leurs greens même lorsque le département qui les abrite est en "crise sécheresse".

Lourdes conséquences également pour EDF qui pourrait abaisser encore sa production d'électricité nucléaire ces prochains jours, voire arrêter un réacteur de la centrale du Tricastin (Drôme) en raison des températures élevées des fleuves.